

Perceptions et attentes des Français issus de familles recomposées à l'égard de leur stratégie patrimoniale

<https://www.ifop.com/publication/perceptions-et-attentes-des-francais-issus-de-familles-recomposees-a-legard-de-leur-strategie-patrimoniale/>
Ifop – novembre 2018

Une dissolution de la précédente union qui fait bouger les lignes de la gestion patrimoniale

Si la gestion de son patrimoine ne ressort pas dans les trois priorités au moment de la rupture, le fait d'assurer la dissolution du patrimoine commun a toutefois été une préoccupation pour 27 % des répondants, et la première préoccupation de 12 % d'entre eux.

La dissolution du premier ménage a eu un effet certain sur la préparation de la transmission de son patrimoine puisque 85 % des Français issus de familles recomposées qui avaient souscrits à des contrats les ont modifiés suite à cette rupture. Seuls 15 % n'ont à l'inverse effectué aucune action sur ces contrats.

Une complexification de la gestion de son patrimoine.

Près de la moitié des Français appartenant à une famille recomposée estime que la gestion de leur patrimoine n'est pas complexe (47 %). Toutefois, parmi ceux qui estiment que cette complexité a évolué depuis la rupture de la précédente union, la perception de cette évolution est avant tout négative.

Des Français issus de familles recomposées tournés vers la transmission de leur patrimoine.

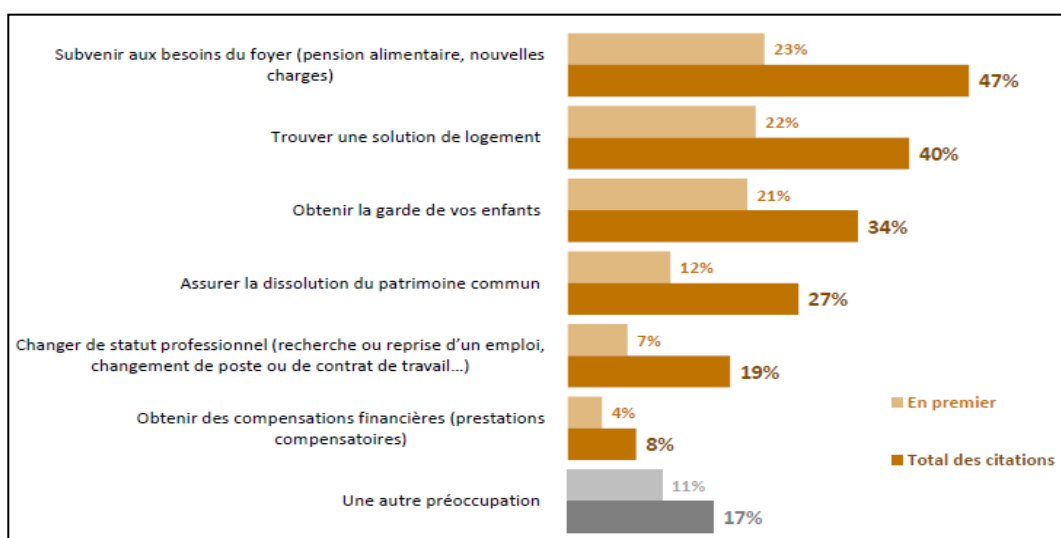
Un tiers des Français appartenant à une famille recomposée déclarent avoir commencé à préparer la transmission de leur patrimoine (34 %).

Ce niveau de préparation déclaré semble toutefois sous-estimé par rapport aux actes posés par les personnes interrogées. En effet, près des deux tiers déclarent avoir déjà mis en place au moins un dispositif dans l'optique de transmettre leur patrimoine (67 %).

Les personnes interrogées se disent avant tout préoccupées par le fait d'assurer l'avenir de leurs enfants (32 %) et de protéger leur conjoint actuel (26 %) dans leur gestion patrimoniale.

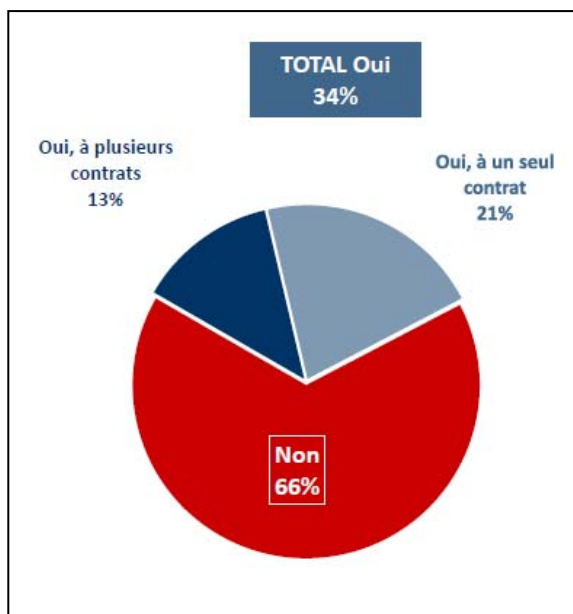
Les principales préoccupations dans la gestion de son patrimoine

Les principales préoccupations matérielles ou juridiques lors de la dissolution de la précédente union



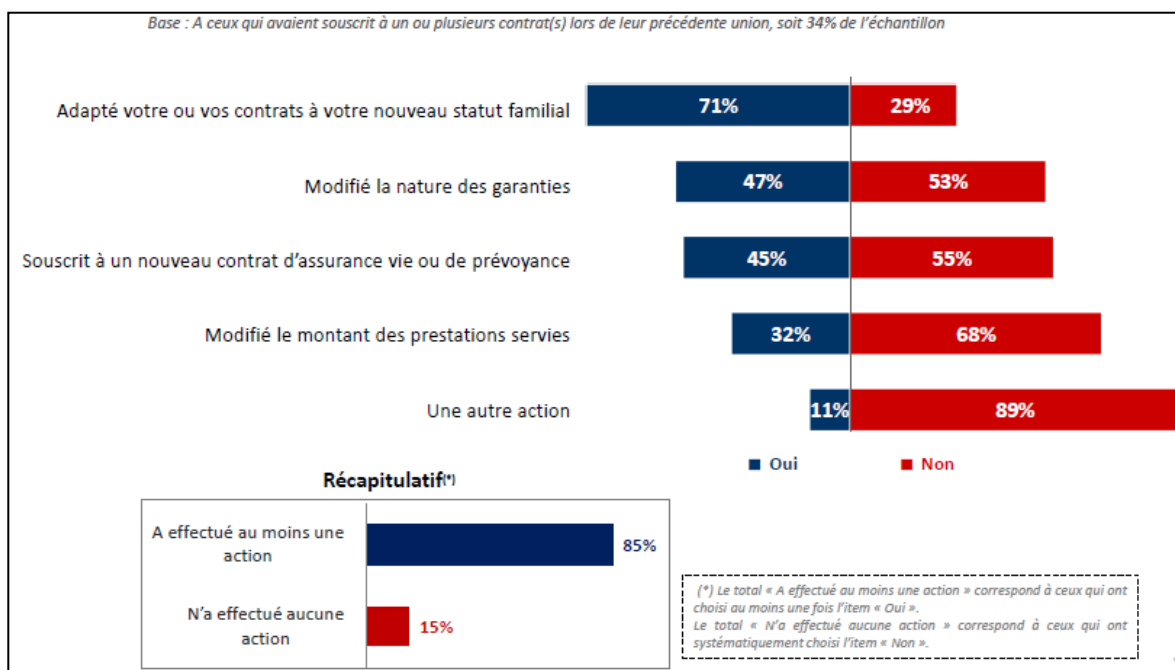
La souscription à des contrats d'assurance vie ou de prévoyance lors de la précédente union

- Lors de votre précédente union, aviez-vous souscrit à un ou plusieurs contrat(s) d'assurance vie ou de prévoyance (mutuelle, assurance décès) ?



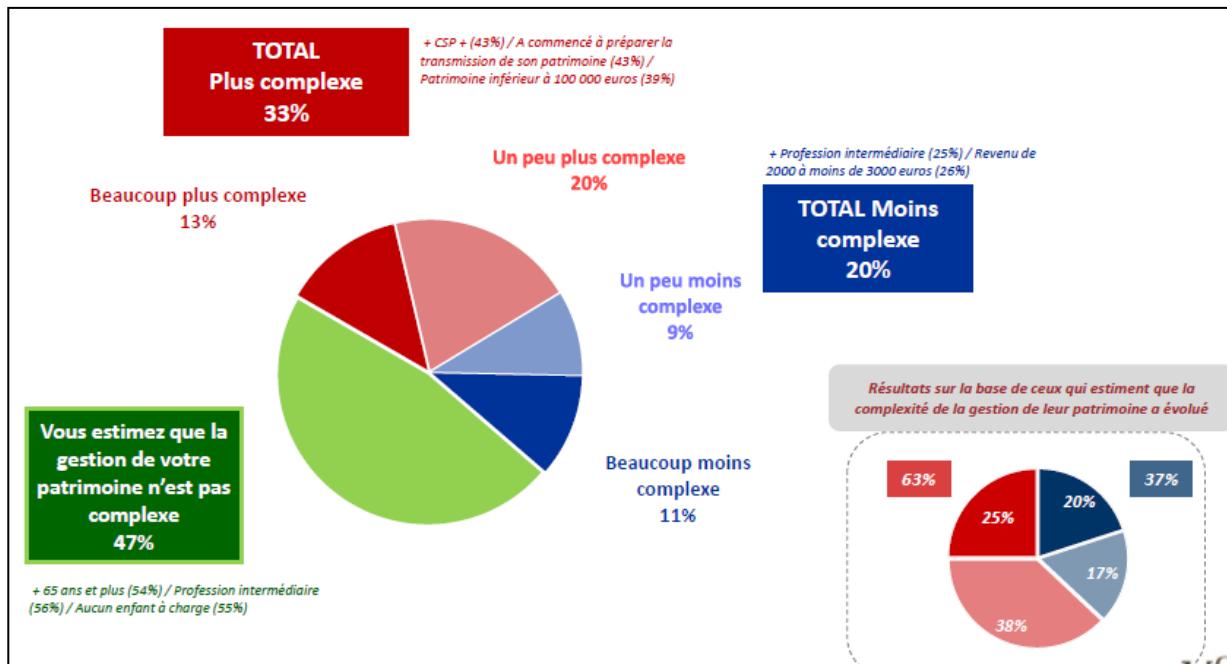
Les actions sur les contrats d'assurance vie ou de prévoyance souscrits après la dissolution de la précédente union

- Et après la dissolution de votre précédente union, concernant les contrats d'assurance vie ou de prévoyance (mutuelle, assurance décès) auxquels vous aviez souscrit, avez-vous... ?



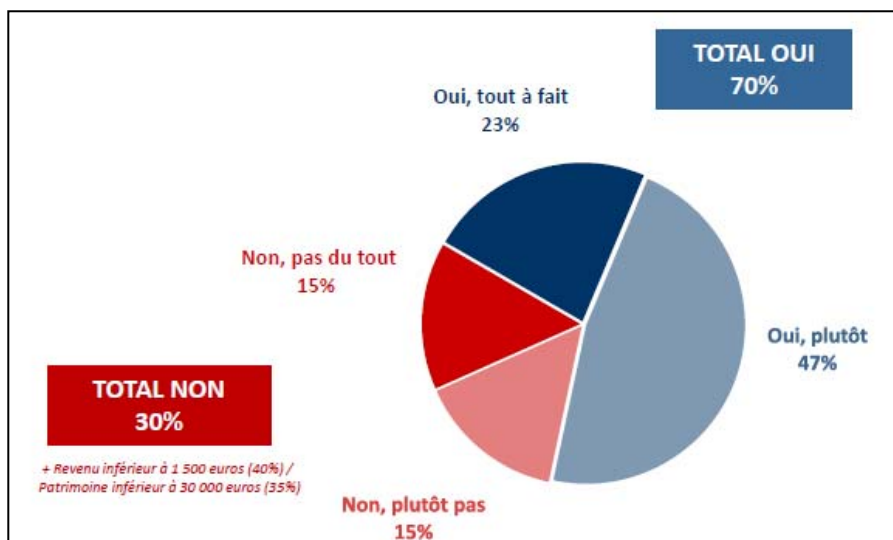
L'évolution perçue de la complexité de la gestion patrimoniale

- Selon vous, la gestion de votre patrimoine actuel est-elle plus ou moins complexe qu'elle ne l'était lors de votre précédente union ?



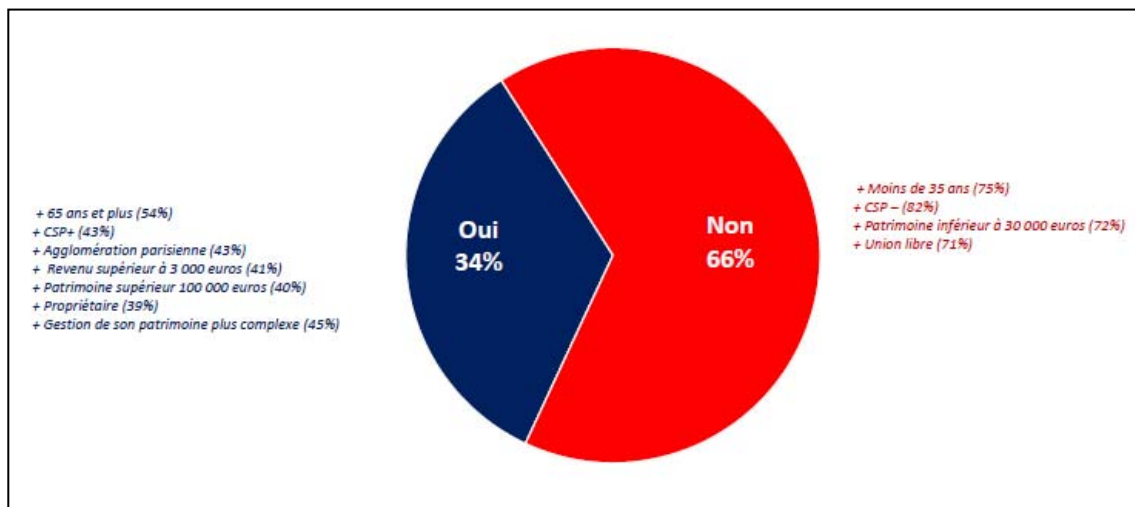
La perception de la qualité de l'accompagnement dans la gestion de son patrimoine

- Estimez-vous que vous êtes bien accompagnée-e dans la gestion de votre patrimoine ?



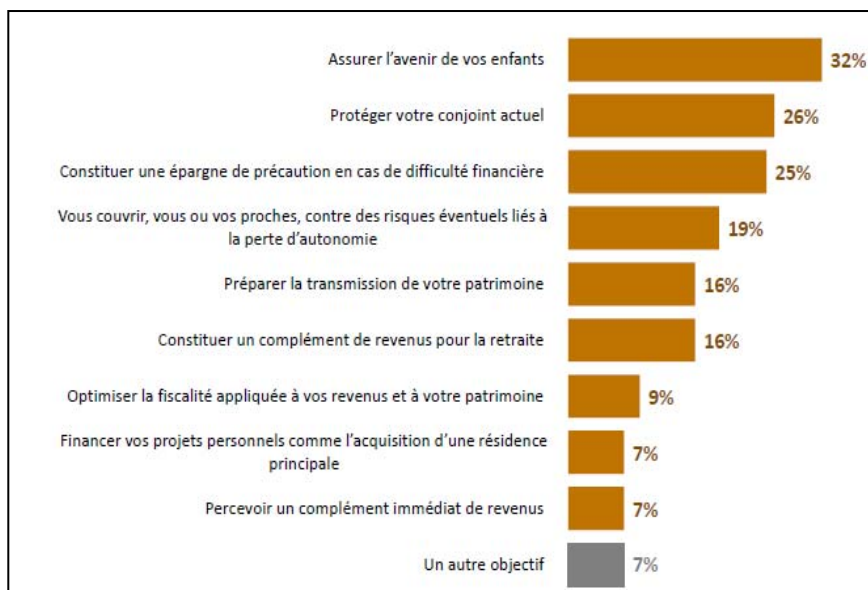
La préparation à la transmission de son patrimoine

- Avez-vous déjà commencé à préparer la transmission de votre patrimoine ?



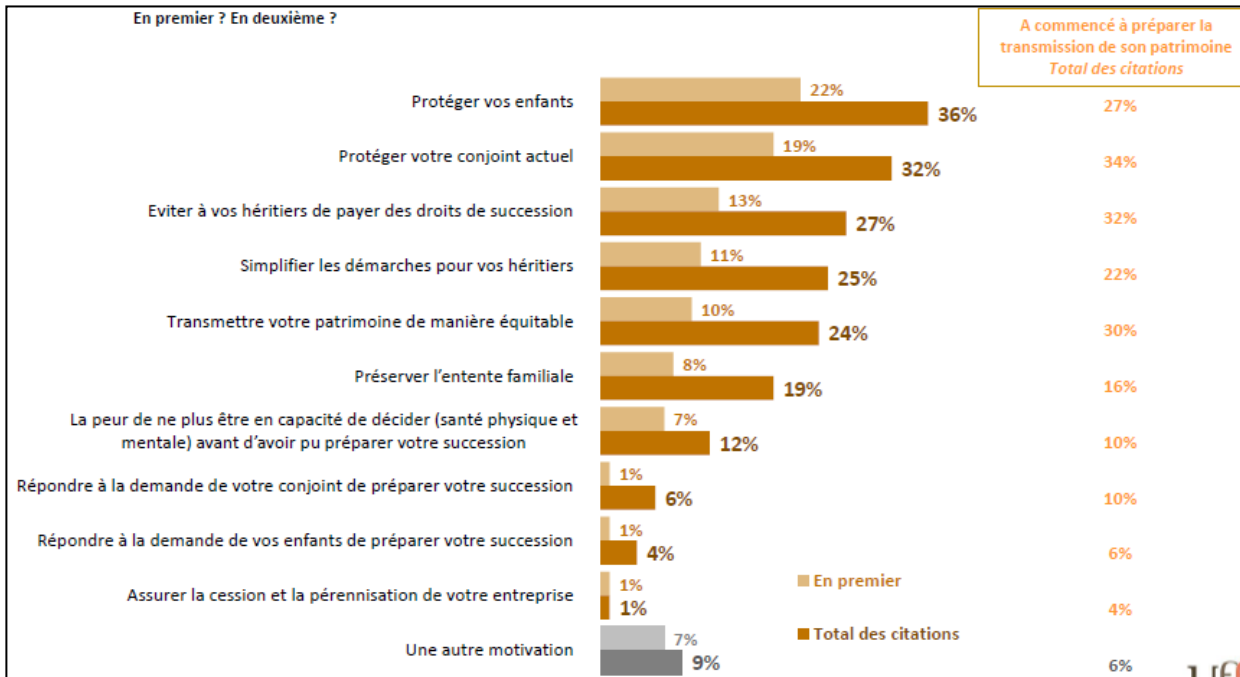
Les principales préoccupations dans la gestion de son patrimoine

- Aujourd'hui, quelles sont vos deux principales préoccupations dans la gestion de votre patrimoine ?



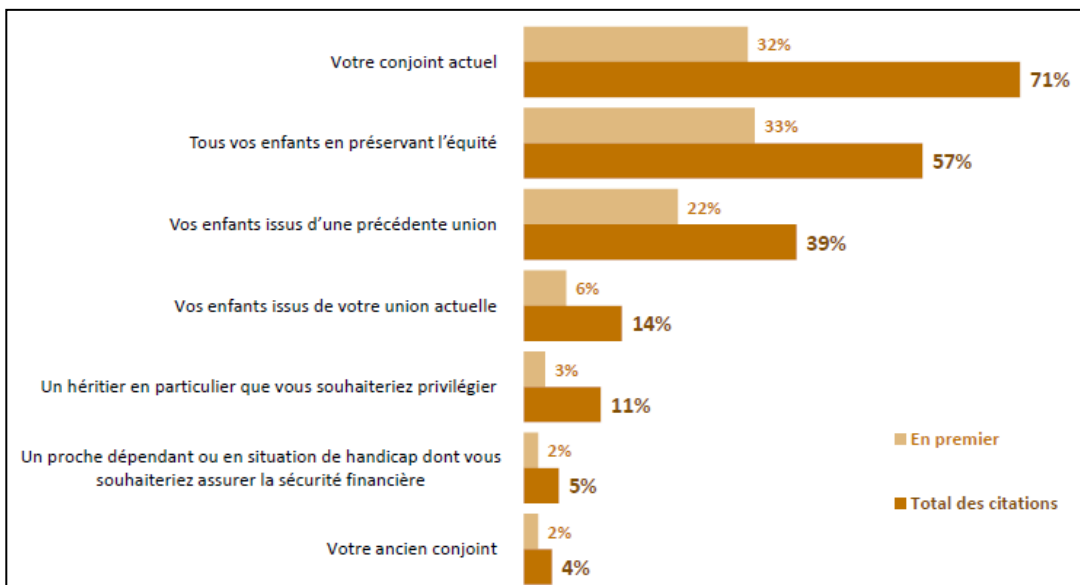
Les principales motivations à préparer la gestion de son patrimoine

- Parmi la liste de propositions suivantes, quelles sont ou seraient vos deux principales motivations à préparer la transmission de votre patrimoine ? En premier ? En deuxième ?



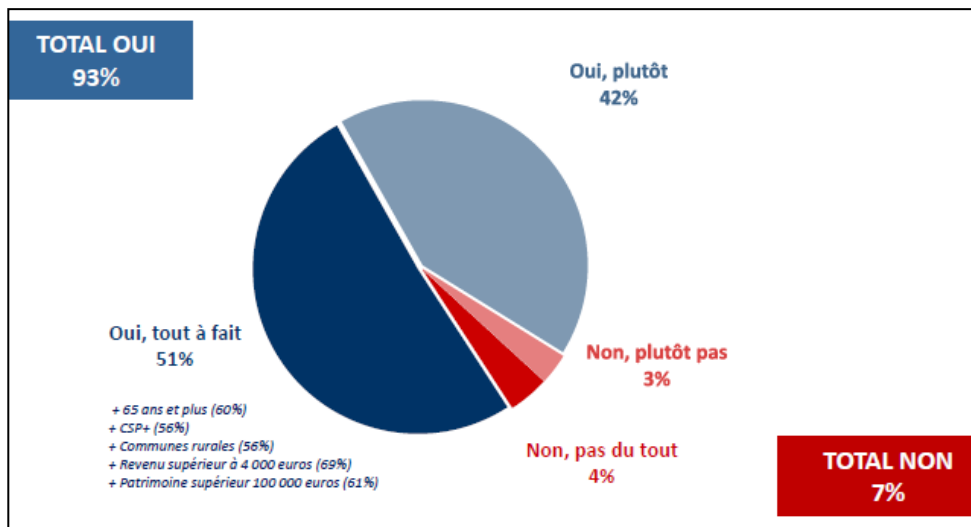
Les personnes à protéger en priorité dans le cadre de l'organisation de la transmission de son patrimoine

- Dans l'organisation de la transmission de votre patrimoine, quelles sont les personnes que vous souhaitez protéger en priorité ? En premier ? En deuxième ?



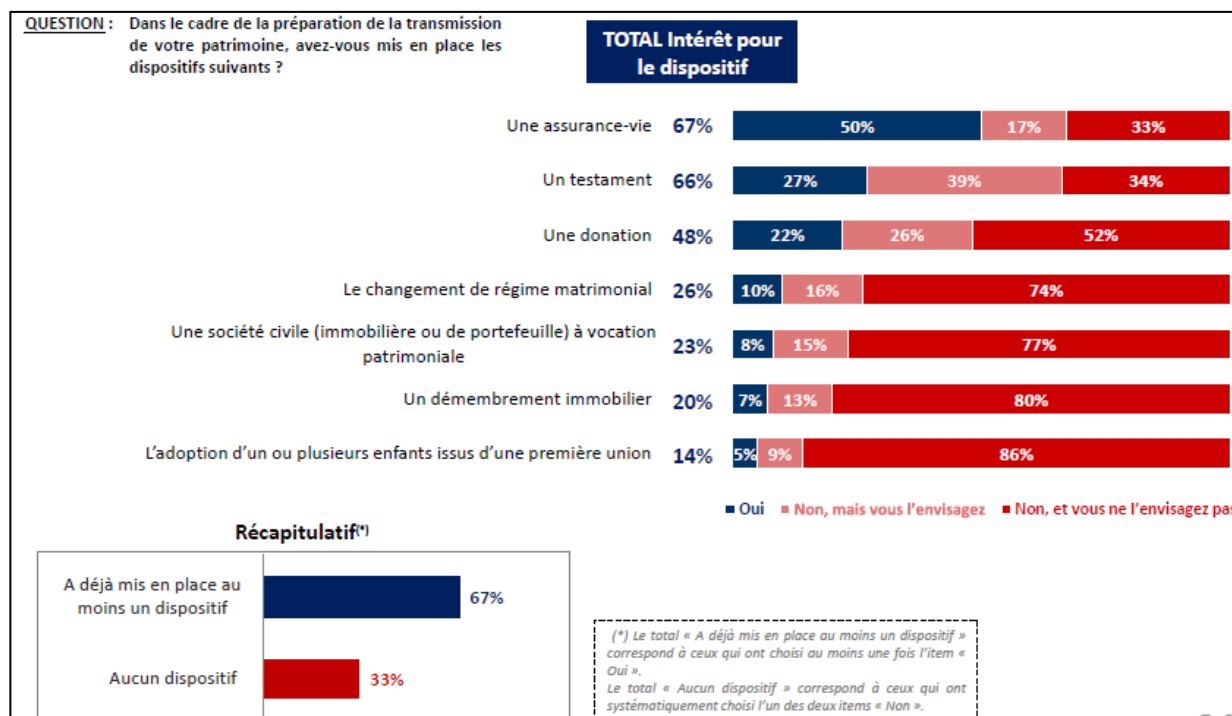
La perception de sa responsabilité dans l'organisation de la transmission de son patrimoine

- Estimez-vous que l'organisation de la transmission de votre patrimoine relève ou non de votre responsabilité ?



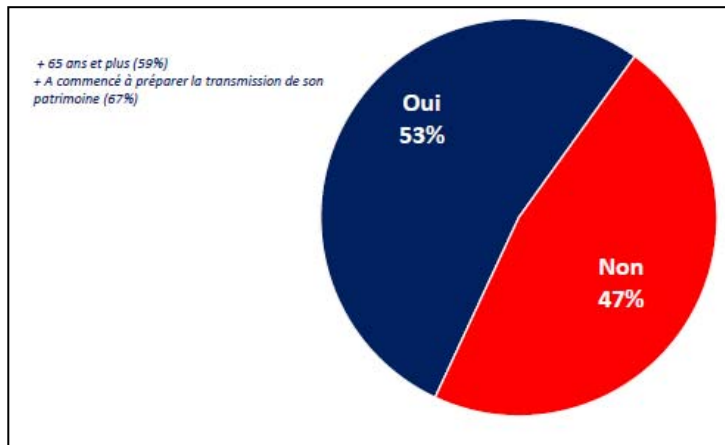
Les dispositions mis en place dans le cadre de la préparation de la transmission de son patrimoine

- Dans le cadre de la préparation de la transmission de votre patrimoine, avez-vous mis en place les dispositifs suivants ?



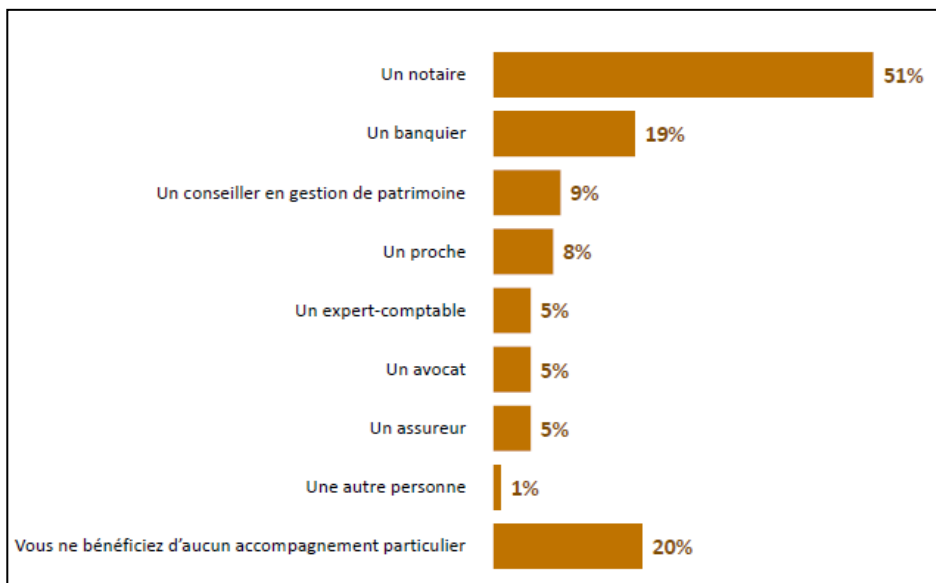
La connaissance du désavantage des enfants nés d'une précédente union lors de sa succession en cas de remariage

- Saviez-vous que, dans l'hypothèse où vous seriez remarié, votre ou vos enfant-s issu-s d'une précédente union peuvent être mécaniquement désavantagé-s lors de votre succession ?



Les personnes accompagnant dans l'organisation de la transmission de son patrimoine

- Quelles sont les personnes qui vous accompagnent dans l'anticipation et l'organisation de votre transmission de patrimoine ?



Fiche technique

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 617 personnes appartenant à des familles recomposées, issu d'un échantillon de 4085 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 15 au 25 juin 2018.